

Siège social 1 rue Robert et Sonia Delaunay 75011 Paris

Tél (33) 01 43 67 98 09 Mail : info@amphitech.fr



Déclaration « CE » de conformité relative aux normes de téléphonie, de sécurité des matériels électriques, à la directive compatibilité électromagnétique « C.E.M. », aux normes ascenseurs et aux normes environnementales

AMPHITECH certifie que les produits « *Téléalarmes pour ascenseurs* » de la gamme TA80, fabriqués et commercialisés sous sa marque, sont conformes aux normes et directives européennes suivantes :

Domaine	Libellé	Référence :
Téléphonie	Exigences fondamentales harmonisées de raccordement aux réseaux Téléphoniques	• ETSI ES 203021
Sécurité électrique	Directive basse tension	• EN 60950-1
Ascenseurs	Règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs : Téléalarme pour ascenseurs et ascenseurs de charge. (*)	• EN 81-28 version 2018
	Règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs : Accessibilité aux ascenseurs pour toutes les personnes y compris les personnes avec handicap. (*)	• EN 81-70
	Règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs, applications particulières pour les ascenseurs et les ascenseurs de charge : Ascenseurs résistant aux actes de vandalisme. Uniquement le module en cabine.	• EN 81-71
	Règles de sécurité pour la construction et l'installation des élévateurs, applications particulières pour les ascenseurs et ascenseurs de charge : Ascenseurs pompiers	• EN 81-72
CEM	Directive compatibilité électromagnétique	EN 61000EN 55022EN 55024
	Norme compatibilité électromagnétique pour les ascenseurs	• EN 12015 • EN 12016
	Electroacoustique Appareils de correction auditive. Systèmes de boucles d'induction utilisées à des fins de correction auditive, intensité du champ magnétique. Uniquement le module comprenant la boucle inductive.	• EN 60118-4



Siège social 1 rue Robert et Sonia Delaunay 75011 Paris Tél (33) 01 43 67 98 09

Mail: info@amphitech.fr

Domaine	Libellé	Référence :
Environnement	DEEE : déchets des équipements électriques et électroniques	• 2006/12/CE
	RoHS : limitation de l'utilisation des substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques	• 2002/95/CE
	REACH: concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances	• Règlement 1907/2006

(*) A condition qu'ils soient mis en œuvre et utilisés correctement en combinaison avec les équipements périphériques nécessaires à cet égard. (Détail sur document annexe disponible sur demande)

Paris, le 4 septembre 2020

Responsable Qualité Xavier BESNARD